Communiqué de presse

Sainte-Geneviève-des-Bois, le 5 juillet 2021

ENTREPRISES À LA RENCONTRE DE VOS VOISINS : Un exemple de transition écologique

Mardi 6 juillet, dans le cadre de la manifestation « Entreprises à la rencontre de vos voisins », organisée conjointement avec la CCI de l'Essonne, Cœur d'Essonne Agglomération propose une visite de l'entreprise TEA. Située sur la ZAC des Ciroliers à Fleury-Mérogis, elle s'est dotée du plus grand parc photovoltaïque sur ombrières d'Ile-de-France.

L'édition 2021 du dispositif « Entreprises à la rencontre de vos voisins » explore un thème plus que d'actualité pour les entreprises : la transition écologique. L'Agglo s'est ainsi tout naturellement tournée vers une entreprise pionnière, implantée sur le territoire depuis 26 ans, pour illustrer cette thématique. TEA, spécialisé dans la logistique automobile, a su faire d'une contrainte, liée notamment aux nouvelles exigences des assurances (couverture des parkings pour éviter les risques liés aux intempéries), un atout. Elle s'est ainsi dotée d'un parc de 28 000 panneaux photovoltaïques sur ombrières, en partenariat avec la société Valeco.

Le site devrait produire chaque année une moyenne de 10 400 000 kWh, équivalent à la consommation électrique annuelle d'environ 4 400 personnes. Cela représente plus de 45 % de la population de la ville de Fleury-Mérogis. Cette production d'énergie renouvelable permettra de fait de réduire les émissions de CO_2 et de préserver l'environnement. En comparaison avec une centrale au fioul, TEA évitera le rejet dans l'atmosphère de près de 7 000 tonnes de CO_2 chaque année.

Cœur d'Essonne agglomération et l'entreprise TEA proposeront une présentation de cette expérience et des dispositifs en direction des entreprises sur ces questions, notamment l'offre de services sur la rénovation énergétique en direction des entreprises et les mesures phares du Plan de relance.

Covid-19

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 11 ANS

Tous les rendez-vous organisés par l'Agglomération respectent les règles sanitaires en vigueur.
Port du masque obligatoire,en intérieur comme en extérieur.

Contacts Presse :
Vincent ADELINE-POIREL : v.adeline-poirel@coeuressonne.fr / 06 88 09 98 41
CCI Essonne : com@essonne.cci.fr